

Les nouvelles du **PELLERIN**

Votre **lien** avec l'info municipale



DOSSIER SPÉCIAL
VIE ÉCONOMIQUE

**Le Pellerin,
ville active et attractive !**



PARTICIPER...



LE PELLERIN SOLIDAIRE...



BOUGER...

SOMMAIRE



RETOUR EN IMAGES

4/5

DOSSIER
SPÉCIAL VIE
ÉCONOMIQUE

6/11



LIBRE EXPRESSION

12

PARTICIPER...

13/15

AU QUOTIDIEN...

16/17

LE PELLERIN SOLIDAIRE...

18



BOUGER...

19/21

IL ÉTAIT UNE FOIS...

22

AGENDA

23

Les nouvelles du **PELLERIN**

Directeur de la publication : François de Laujardière, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.
Rédaction : Stéphanie Bodinier, François de Laujardière.
Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Pixabay, Paul Brounais, Amicale Laïque du Pellerin, Compagnie Simul et Singulis, Google map, Jordan Chevalier - Phot'image, Anna Lecerf, Autrefois Le Pellerin, Les Nuits de la Lecture.
Impression : Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et en encres végétales.
Diffusion : Andégave communication
Bimestriel. Tirage : 2800 exemplaires.
Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal « Les Nouvelles du Pellerin », merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93.



NANTES MÉTROPOLE

La domanialité (propriété), et donc l'entretien, du pont passerelle de Buzay, sera finalement transféré à Nantes Métropole, plutôt qu'à la commune du Pellerin, comme l'avait préalablement envisagé le Conseil Départemental.

Construit entre 1945 et 1950 par le Département, ce pont qui franchit le canal de la Martinière, permet entre autres aux herbagers de sortir des marais les balles de foin.

Après inspection et restauration par le Département, l'entretien de ce pont sera transmis à Nantes Métropole, qui détient la compétence de gestion des ouvrages d'art.

Une bonne nouvelle pour la commune pour qui cet entretien aurait représenté un coût très élevé.

Seul "bémol" à cette reprise : la possibilité, en fonction des mesures réalisées, qu'une limitation de tonnage soit mise en place.

Mesdame, Monsieur
Chers concitoyens

L'offre économique sur notre territoire est sans cesse en évolution. Nous constatons d'ailleurs un important développement des services, notamment dans le secteur du bien-être. Si dans chaque magazine municipal, nous avons à cœur de présenter les nouvelles activités qui s'implantent dans notre ville, le grand nombre de nouveaux commerçants, artisans ou prestataires de services souhaitant se faire connaître en ce début d'année, nous a encouragé à mettre en lumière le dynamisme de notre tissu économique dans le dossier de cette nouvelle édition des Nouvelles du Pellerin.

Mais n'oublions pas que, poumon vert du sud de la métropole, Le Pellerin est également une commune à vocation agricole !

En effet, l'agriculture est une composante majeure de notre identité et ses exploitants d'importants acteurs de notre territoire : des femmes et des hommes qui s'investissent quotidiennement au service de la nature, mais aussi des animaux. C'est pourquoi je souhaite faire un focus sur la place que l'agriculture représente dans le tissu économique du Pellerin.

Représentant 56 % de la superficie totale communale (soit 1745 hectares), les surfaces de production agricole du Pellerin sont gérées par 35 exploitants, vecteurs d'emploi, dont 8 ont leur siège d'exploitation dans la commune.

L'élevage de bovin représente 80 % de la production, mais la commune accueille aussi des élevages d'ovins et d'équidés. La polyculture, le maraîchage et la production de fourrage, dont 470 hectares sont en production bio, sont également des activités importantes qui façonnent notre territoire.

En 2021, les parcelles identifiées en friche, récentes ou installées, représentaient une centaine d'hectares. C'est sur ces espaces de friches que se situe le potentiel de reconquête agricole de la commune.

C'est pourquoi nous souhaitons prendre part à la future stratégie foncière agricole, initiée par la Métropole, en incitant les propriétaires concernés à remettre leurs parcelles en exploitation.

François de la Fertière



1 - Vendredi 11 novembre, près de 150 personnes sont venues rendre hommage aux soldats morts pour la France, lors de la cérémonie commémorative du 104^{ème} anniversaire de l'armistice 1918. **(2)** Au terme de la cérémonie, un hommage musical a été rendu par la petite fille du dernier résistant pellerinais de la guerre 39/45, Ernest Barreau, disparu quelques semaines avant la cérémonie, à l'aube de ses 100 ans.

3 - Samedi 19 novembre, les sapeurs-pompiers du Pellerin ont invité le public à venir célébrer leur Sainte patronne à l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.

4 - Du 12 au 23 novembre, le public a pu découvrir le travail et l'univers de Gilles Bretin, Francis Hournon et Philippe Delaneau, photographes de l'association Phot'image, lors de l'exposition "3 auteurs" à la médiathèque George-Sand.

5 - Samedi 26 novembre, la conférence de l'auteur Albert Blanchard sur le Patois du Pays de Retz a réuni une trentaine de personnes à la médiathèque. Un joli temps d'échange avec cet enfant du Pellerin, né dans l'entre-deux-guerres, sur la vie et les habitudes paysannes du Pays de Retz, il y a 60 ans...



6 - Samedi 26 novembre, à proximité des jardins familiaux, une dizaine de familles des bébés nés en 2021, sont venues participer à la plantation d'arbres, dans le cadre de l'opération "Un arbre, une naissance".

7 - Vendredi 2 décembre, les élèves de grande section des écoles maternelles du Pellerin ont rencontré l'artiste Ana Igluka. L'occasion de découvrir les coulisses de son spectacle de marionnettes, actuellement en création, « Spéciales ! ».

8/9/10 - Samedi 3 et dimanche 4 décembre, vous avez été très nombreux à venir vous balader sous les Halles et sur la place du

Commandant l'Herminier, pour déambuler parmi les nombreuses échoppes et profiter des animations et attractions proposées, lors du Marché de Noël par la Sogemar (Société de gestion des marchés) et Cap ô Pellerin (association de commerçants, artisans et professionnels).

11 - Vendredi 16 décembre, près de 200 spectateurs étaient présents pour la 5^{ème} édition du traditionnel grand concert solidaire de Noël, dans l'église Notre-Dame, organisé au profit du Secours Populaire du Pellerin. Un très beau et bon moment.



Le Pellerin, ville active et attractive !

Indispensable au dynamisme et à l'attrait des communes, le développement économique doit suivre l'évolution démographique afin de répondre au mieux aux besoins de consommation de proximité des habitants, dans leur vie quotidienne.

Fière de l'importante évolution de son tissu économique, la Ville du Pellerin, qui compte à ce jour plus de 400 commerces, artisans ou prestataires de services, pour environ 5500 habitants, veille au quotidien à encourager et à accompagner l'installation de nouveaux acteurs économiques sur son territoire.

Avec le souhait de **mettre en lumière et de soutenir le dynamisme économique du Pellerin**, la Ville se donne pour mission de faire connaître les entreprises du territoire qui contribuent à son attractivité via la promotion des nouveaux commerçants dans son magazine municipal (voir pages 8 à 10). Avec ces mêmes objectifs, la Ville est partenaire de l'association de commerçants, d'artisans et de professionnels Cap ô Pellerin, dans différents projets, tels que le forum des métiers, vecteur d'emploi et de recrutement, ou le Marché de Noël, mettant en avant le tissu économique local.

Pour optimiser le développement commercial sur son territoire, la Ville est force de proposition auprès de Nantes métropole, tant pour le développement de la ZAC de la Bréhanerie que dans le cœur du Pellerin.

Elle promeut ainsi l'installation de commerces et de services de proximité dans le centre-bourg, ce qui correspond aux attentes de la population. Avec cet objectif, la création de cellules commerciales est intégrée dès que possible dans les cahiers des charges des projets d'aménagement urbain en centre-ville.

Enfin, Le Pellerin mène **une politique de soutien à l'agriculture**, composante essentielle de l'identité communale. En effet, avec 1745 hectares de surfaces agricoles exploitées, la Commune compte 5 activités de production importantes : l'élevage de bovins pour le lait et la viande, l'élevage de chevaux, le maraîchage et l'élevage d'ovins et de caprins.



« Notre rôle d'élus est aussi bien sûr de soutenir les entrepreneurs dans le développement de leur activité.

Ils sont créateurs d'emplois et acteurs essentiels de l'animation

et du dynamisme du territoire »

Valérie Lallemand,

Adjointe au Maire, déléguée au commerce et à l'artisanat

Une étude urbaine pour revitaliser la vie économique en centre-bourg

Dans le cadre de l'opération «Cœur de bourg, cœur de ville», lancée par le Département, la commune a commencé fin 2022, une étude urbaine qui permettra, en concertation avec les habitants et avec l'aide précieuse d'un bureau d'étude, **d'élaborer un plan guide qui orientera les principes de développement et d'aménagements de ce secteur à l'horizon 2040, notamment en termes de commerces, de mobilités et d'accessibilité.**

Les principaux sites d'activité économique du Pellerin

Une centralisation des commerces de proximités

Si historiquement, dans la première partie du 20^{ème} siècle, la majorité de l'activité commerciale Pellerinaise se localisait autour de la Mairie, des Halles et de l'église, l'important déploiement de la ville a naturellement peu à peu déplacé son centre-bourg vers le sud. Ainsi aujourd'hui, la majorité des commerces et services de proximité sont implantés rue de la Jourdais et rue du Clos Grillé. **Une nouvelle "centralité" des commerces que la ville tente d'accompagner dans ses projets d'aménagement** (voir page 6).

La zone d'activité économique de la Bréhannerie

Totalement viabilisés lors de leur commercialisation (voirie, réseaux d'eau, réseaux électriques...), les 13 hectares composant la ZAC de la Bréhannerie 1 et 2 ont jusqu'alors permis l'installation et le développement d'entreprises pourvoyeuses de services et d'emplois pour le territoire.

À ce jour, la ZAC compte 27 établissements employeurs à vocation commerciale et artisanale.

Faisant suite à une étude des sols, l'exploitation d'un hectare et demi supplémentaire devrait s'avérer possible à l'horizon 2024. Au préalable, des travaux de voirie et d'assainissement sont programmés pour agrandir encore cette zone d'activité.



Le marché d'approvisionnement hebdomadaire

Lieu de convivialité exceptionnel, le marché du Pellerin se tient tous les samedis matins sous les Halles et dans la rue Sourdille. À taille humaine, il compte en moyenne une trentaine de commerçants réguliers, vendant des denrées essentiellement alimentaires. Aux beaux jours, les commerçants qui proposent des produits manufacturés viennent étoffer le marché avec des vêtements, des bijoux ou toute autre marchandise.

Connu au-delà des frontières communales pour la qualité des produits vendus et le large choix de commerces représentés, le marché du Pellerin joue un rôle essentiel dans l'attrait de la commune.

Par délégation de service public, sa gestion est confiée depuis plus de 5 ans à la société de gestion des marchés SOGEMAR.



Le pôle Sud-Ouest de Nantes métropole, un allié du développement économique

L'un des 7 pôles de proximité de Nantes Métropole, **le pôle Sud-Ouest assure des missions d'aménagement et d'entretien de l'espace public, de développement urbain, de développement économique et d'assainissement pour la commune du Pellerin**, mais aussi pour celles de Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Jean-de-Boiseau, St-Léger-les-Vignes.

Relais technique de la Métropole auprès des habitants, aux côtés des élus des communes, le pôle Sud-Ouest assure :

► L'entretien des infrastructures

Par les investissements qu'elle consacre chaque année à l'entretien des voiries, aux équipements de l'espace public, notamment d'éclairage, à la réhabilitation du patrimoine, à la rénovation ou à la revitalisation urbaine ou rurale, le pôle Sud-Ouest de Nantes métropole est un moteur essentiel de l'activité économique.

► Le conseil aux entreprises

Le service « Développement économique » du pôle Sud-Ouest de Nantes métropole accompagne les entrepreneurs dans leur projet de création, de reprise ou de développement d'activité : information sur l'environnement économique et institutionnel, recherche de foncier ou d'un local, aides financières mobilisables, mise en relation avec les partenaires économiques.

Nantes Métropole, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), a notamment développé **la plateforme " Nantes entreprises dans ma poche"**, pour simplifier les démarches des créateurs d'entreprise. Ce site internet centralise de nombreuses ressources et actualités notamment en termes de recherche immobilière et foncière, de déplacements, de mobilité, d'emploi, de création et de reprise d'entreprise, d'aides et financements, de marchés publics, etc.

► La gestion des Zones d'Activités Économiques

De par sa compétence en matière de développement économique, Nantes métropole, au travers de la SELA (Loire-Atlantique développement), aménage les Zones d'Activité pour permettre l'installation et le développement des entreprises. Elle commercialise des parcelles totalement viabilisées : voirie, réseaux d'eaux et électriques. Au Pellerin, elle gère les Zones d'Activités Économiques de la Bréhannerie (voir ci-contre)

Plus d'infos au 02 28 00 16 00
pole.sudouest@nantesmetropole.fr
<https://metropole.nantes.fr/poles-proximite>

Seirên : votre nouvel institut de Beauté

Tenu pendant 23 ans par l'esthéticienne, Jacqueline Charruau, l'institut de beauté Janaf change de "mains" pour devenir Seirên. En effet, début février, Camille Saint-Cast vous ouvrira les portes d'un nouvel institut modernisé, à la décoration et au concept entre terre et mer.



Originaire de Saint-Étienne de Montluc, c'est au Pellerin que Camille Saint-Cast a choisi d'installer son institut de beauté. En effet, après avoir travaillé plusieurs années dans différentes grandes enseignes de Nantes, mais aussi à domicile, l'esthéticienne, qui cherchait depuis un an un fonds de commerce pour exercer son activité, a trouvé son bonheur 2, rue des Cadeniers !

Janaf devient Seirên

"Seirên signifie Sirène en grec ancien. J'ai choisi ce nom car il symbolise le concept, entre terre et mer, que j'ai choisi pour l'institut, de par sa situation géographique, mais aussi parce que je propose de nombreux soins à base de principes actifs provenant de la mer" explique Camille Saint-Cast.

Professionnelle des soins de beauté, Camille assure des prestations, telles que l'épilation classique où à la lumière pulsée (longue durée), des soins du corps (massage détente) et du visage (soins traditionnels pour nourrir, hydrater, purifier et raffermir la peau), la manucure et la pédicure, mais aussi le rehaussement de cils...

Spécialisée dans les soins du visage, Camille proposera également des soins de nouvelle génération tel l'aqua peeling, qui par ses vertus raffermissantes et régénérantes, retarde les effets du vieillissement.

Après 2 mois de travaux de transformation, d'agrandissement et de décoration, "Seirên" vous accueillera, dès le début du mois de février dans une ambiance marine, élégante et apaisante.

► 2, rue des Cadeniers
Rendez-vous en ligne sur Planity



Anna Lecerf proposera un stage dans les accueils de loisirs du Pellerin pendant les vacances scolaires d'hiver.

Le Toum-Toum studio d'Anna Lecerf

Journaliste de radio, Anna Lecerf a installé sa famille cet été au Pellerin et propose, depuis novembre, des ateliers radio et des prestations sonores au sein de Toum-Toum studio.

Journaliste pigiste pendant plusieurs années dans différentes rédactions nationales, telles que Radio Classique, Radio France Internationale (RFI) ou encore France Inter, après un cursus au Centre de Formation des Journalistes (CFJ) de Paris, Anna Lecerf propose aujourd'hui de mettre à profit son savoir-faire au Pellerin, dans son atelier radio.

En effet, tout en gardant sa casquette de journaliste, en poursuivant des missions freelance, en indépendance, auprès des radios et studios de podcast* locaux, Anna Lecerf propose aux entreprises, aux collectivités ou aux associations des prestations sonores originales pour communiquer sur leurs événements ou leurs activités. Des prestations qu'elle propose également aux particuliers, en concevant pour eux des albums sonores souvenirs de moments importants de leur vie (mariage, naissance, départ en retraite, etc.).

"Mon travail consiste à faire des reportages pour produire des capsules sonores originales et dynamiques de moments ou d'événements. Il peut également s'agir de podcast pour informer ou promouvoir une manifestation, une activité ou une personnalité sur les réseaux. Je propose même de créer des capsules sonores très personnelles et sur mesure à offrir" explique la journaliste.

Des stages et des ateliers pour apprendre les rudiments du podcast

Installée en tant qu'acteur économique, Anna Lecerf a également déclaré une partie de son activité en association afin de proposer aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux collectivités, des ateliers d'initiation et d'éducation aux médias. En effet, se déclinant sous forme de stages, d'initiations découvertes ou de goûters d'écoute, les ateliers du Toum-Toum studio proposent à la fois de découvrir l'aspect technique de la prise de son, mais aussi tout l'aspect créatif et rédactionnel de la réalisation d'un podcast.

Une belle occasion d'apprendre à devenir un vrai petit reporter ou de faire marcher son imagination pour réaliser des créations sonores originales !

Plus d'infos au 06 59 61 57 00
ou à l'adresse toumtoum.studio@gmail.com
Instagram : @toumtoum_studio

* podcast : contenu audio numérique disponible en ligne



La "Holi Boutique" d'Aurélie Masselin

Depuis le 17 décembre, la vitrine du 18 rue du Clos Grillé s'est parée de couleurs et de mannequins, invitant à venir prendre le temps de "fouiner" parmi les rayons de la nouvelle boutique d'Aurélie Masselin. Fonctionnant sur le principe durable et écologique d'un dépôt vente, la nouvelle commerçante y vend une jolie sélection de vêtements et d'accessoires de seconde main, pour adultes et enfants, tout en vous faisant bénéficier de conseils personnalisés.

Commerciale pendant une dizaine d'années dans le domaine des poêles et cheminées, portée par une envie de changements et le souhait d'ouvrir un commerce, vecteur de lien social et de bien-être, Aurélie Masselin a ouvert, courant décembre, sa boutique de vêtements de seconde main.

Vous y trouverez aussi, différents accessoires (sacs, chaussures, bijoux, etc.), mais aussi quelques jouets en bois ou vintages (d'une époque relativement ancienne) pour les enfants.

"J'adore le contact humain, les échanges et je pense avoir une véritable appétence pour le commerce. Ayant suivi une formation de conseil en image, je pense de plus être aujourd'hui d'une bonne aide pour orienter mes client(e)s vers les vêtements et les couleurs qui les mettent en valeur" explique Aurélie Masselin.

Une boutique ouverte tous les jours, à l'exception du jeudi et du dimanche

Bâptisé "Holi boutique" en référence à la fête des couleurs en Inde, Aurélie vous propose dans son échoppe, un large choix de vêtements pour hommes, femmes et enfants, qui vous donneront certainement envie de mettre ou remettre de la couleur et des motifs dans votre garde-robe !

" Les couleurs soutiennent l'humeur et j'ai à coeur d'aider les gens à se faire plaisir et à se sentir bien dans ce qu'ils portent" précise la nouvelle commerçante.

Avec le souhait de valoriser l'artisanat, la boutique développera aussi régulièrement des partenariats pour mettre en avant le travail de créateurs locaux.

Un système de dépôt vente pour éviter la sur-consommation et se faire plaisir !

Dans sa boutique, Aurélie sélectionne, sur rendez-vous, des vêtements (en très bon état), des chaussures (neuves ou quasi neuves), des jouets, livres et jeux de société pour enfants (en bon état et nettoyés) et même des petits articles de puériculture récents dont vous souhaitez vous séparer pour les proposer à la revente.

"Je ne sélectionne que les pièces de bonne facture et en excellent état pour les mettre en rayon. Je privilégie la qualité aux marques et tente de mettre un maximum de couleurs et de motifs ! Selon l'état, les vêtements et accessoires de la boutique sont alors revendus à des tarifs allant de 40 à 60% du prix du neuf".

Un contrat de dépôt de 10 semaines est alors passé pour 15 à 20 pièces maximum, permettant ainsi aux personnes souhaitant donner une seconde vie à leurs vêtements ou autres, de toucher une commission de 40% si le produit est vendu.

Pour aller plus loin...

Face à la demande, la boutique proposera très prochainement un service de couture et de retouches.

Des ateliers de colorimétrie, de morphologie ou de conseil en image y seront aussi ponctuellement organisés (calendrier des événements en boutique).

► 18, rue du Clos Grillé - Fermé le jeudi et le dimanche
Plus d'infos au 09 81 63 78 50 ou
à l'adresse contactholiboutique@gmail.com

Le Bien Naître des p'tits petons de Céline Breyton

Infirmière puéricultrice, spécialisée dans le développement de l'enfant, Céline Breyton propose depuis septembre aux jeunes parents, un accompagnement individuel et à domicile, afin de les aider dans leurs premiers pas avec bébé.

Infirmière puéricultrice depuis 13 ans au service des grands prématurés du CHU de Nantes, les petits maux et gros bobos des tout-petits, Céline Breyton les connaît bien... À temps partiel depuis la naissance de son deuxième enfant, il y a deux ans, et témoin des incidences que la crise sanitaire a encore aujourd'hui sur les familles, c'est avec conviction qu'elle a choisi, en septembre dernier, de partager son temps professionnel entre l'hôpital et l'aide aux familles rencontrant des difficultés avec leur nouveau né.

"J'ai malheureusement constaté que le contexte social et sanitaire de ces dernières années a beaucoup isolé les gens. Aujourd'hui la PMI est débordée et le corps médical à moins de temps à consacrer aux parents, post-maternité. De ce fait, il y a aujourd'hui une importante demande d'accompagnement de la part des familles qui, loin de leurs proches, ont besoin qu'on leur montre les bases de ce qu'il faut connaître pour prendre sereinement soin d'un nourrisson. Aujourd'hui près de 40% des mamans traversent des dépressions post-partum contre 11% avant la Covid. C'est énorme !" explique Céline Breyton.



Revenir à la base : une nécessité et un besoin...

Comment soigner un rhume, comment moucher un nez, ou comment faire baisser une fièvre pour éviter les urgences en période de bronchiolite ? Comment bien maîtriser les gestes de l'allaitement et l'alimentation de bébé pour qu'il prenne correctement du poids ? Comment le soulager lorsqu'il souffre ou ne parvient pas à dormir ?

Autant de questions, de gestes, de soins et d'astuces que les jeunes parents ne maîtrisent pas forcément et que Céline Breyton leur apprend, par un accompagnement à domicile, pour qu'ils ne deviennent pas des sources d'angoisse et de mal-être...

Des ateliers collectifs thématiques

Pour aller plus loin dans l'accompagnement des familles et la prévention, la puéricultrice propose aussi divers ateliers thématiques collectifs dans le local qu'elle loue au Cabinet para-médical situé 8, rue de l'Enclos. Elle y propose notamment des ateliers pré ou post accouchement pour préparer son entrée à la maternité ou son retour à la maison, des ateliers pour maîtriser les gestes de premier secours, des formations pour les baby sitters ou encore des ateliers abordant d'autres problématiques que peuvent rencontrer les 0/3 ans (alimentation, motricité, le sommeil, etc.).

Sur rendez-vous au 06 80 18 14 08

Plus d'infos sur www.ptitspetons.fr

INFOS PRATIQUES

Commerçants, prestataires de service... Faites-vous connaître !

Vous venez d'installer votre commerce ou votre activité au Pellerin ? Vous souhaitez vous présenter, vous faire connaître ou partager une actualité en lien avec la vie économique locale ? N'hésitez pas à contacter le service communication de la ville pour publier une information dans les pages de votre magazine municipal.

Ce service se tient également à votre disposition pour toute inscription ou actualisation de l'annuaire des acteurs économiques de la ville sur www.ville-lepellerin.fr

Plus d'infos au 02 40 97 58 93
ou à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

Nouveaux commerces : Faites-vous connaître du service urbanisme

Vous souhaitez créer une activité recevant du public ou ré-agencer votre local ? pensez aux formalités administratives.

En effet, il est possible que vous deviez déposer une autorisation de travaux en Mairie. **Celle-ci permet de veiller au respect des règles d'accessibilité et de sécurité.**

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

Les P'tits bonheurs de Cri

Portée par des valeurs éco responsables axées sur le zéro déchet, Christelle Lardiller conçoit et vend des accessoires en tissu originaux, pratiques, durables et réutilisables, pour les p'tits besoins du quotidien.

Si pour Christelle, la couture est une histoire de famille, elle est aussi, depuis début 2021, son moyen d'exprimer sa créativité et de partager ses valeurs écologiques dans sa micro-entreprise "Aux p'tits bonheurs de Cri". En effet, avec le souhait d'apporter sa contribution au "bien-être" de la planète, elle conçoit depuis des articles et des accessoires pouvant remplacer facilement des produits jetables du quotidien.

"J'ai toujours essayé de trouver des astuces permettant d'éviter le gaspillage. J'ai commencé chez moi en créant de jolies lingettes démaquillantes et des essuie-tout réutilisables. Et puis un jour, je me suis dit : pourquoi ne pas développer mes idées et en faire profiter aux autres ?" se rappelle Christelle Lardiller.

Créatrice de bonnes idées pour se faire plaisir et penser à la planète !

Ainsi, depuis 2 ans, Christelle a su réinventer de nombreux produits jetables du quotidien. En plus des lingettes et des essuie-tout cités ci-dessus, elle propose des charlottes à plat pour remplacer le cellophane, des furoshiki pour remplacer le papier cadeau, des sacs et pochettes (à course, à vrac, à salade, à tartes, à goûter, etc.) pour remplacer le plastique...

"Je n'utilise que des tissus français, certifiés Oeko tex. En fonction de l'usage, j'emploie les tissus adaptés (tissu alimentaire, coton, lin, éponge de bambou, enduit déperlant, nid d'abeille, etc.), mais toujours avec des motifs gais et colorés !" précise la créatrice.

Débordante d'idées, elle propose aussi des accessoires pratiques et originaux du quotidien, tels que des étuis à brosse à dents, range-savon, range-couverts et même des bouillottes sèches, à base de riz.

Présente dans quelques commerces du Pellerin, Christelle vend ses créations sur les marchés, mais aussi via les réseaux sociaux et son site internet.

Plus d'infos au 07 67 22 95 28 ou sur <https://aux-ptits-bonheurs-de-cri.sumupstore.com>



Lachez prise chez Valentine Vitry

Depuis le 1^{er} novembre, Valentine Vitry vous accueille dans son cabinet, rue du château, pour des séances de réflexologie plantaire ou de shiatsu détente. Son intention : vous aider à prendre un temps pour vous, dans un espace de bien-être, tamisé et musical.

Assistante administrative en freelance depuis plusieurs années, c'est à la fois pour retrouver le contact avec l'humain et pour permettre à chacun de recevoir les bienfaits de la réflexologie plantaire et du Shiatsu, que Valentine Vitry a souhaité doubler son activité en ouvrant son cabinet en fin d'année dernière.

"La réflexologie plantaire et le shiatsu sont deux soins de bien-être complémentaires que j'adore recevoir et pratiquer. L'un, très doux et très enveloppant, permet par une technique de digito-pression sur des points spécifiques du pied, d'apporter de la détente corporelle ou mentale. Le shiatsu, permet quant à lui, par une technique de pressions par les paumes ou par les pouces, le long des méridiens, de rééquilibrer le corps. Cela permet notamment de le redynamiser lorsque l'on est très fatigué ou d'apporter de la détente lorsque l'on est très nerveux" explique la nouvelle praticienne.

Diplômée en réflexologie plantaire, Valentine Vitry vous propose ainsi des séances d'environ 45 minutes, durant lesquelles, à l'issue d'un temps d'échanges, elle vous aidera par de très doux massages des pieds à relâcher les tensions pouvant troubler le sommeil, la digestion, etc.

Encore en cours de formation pour la pratique d'un shiatsu thérapeutique, Valentine Vitry vous propose cependant à ce jour un shiatsu détente et revitalisant.

"Je m'occupe de tous les corps et de tous les genres. Mon souhait est d'offrir un espace sécurisé et un moment de bien-être à tous ceux qui en ressentent l'envie ou le besoin" précise-t-elle.

Pour aller encore un peu plus loin, Valentine proposera aussi très prochainement, des ateliers collectifs de Do-in (auto-massage) afin que les personnes n'ayant pas le temps ou le souhait de s'accorder une séance, puissent cependant disposer de quelques outils énergisants et équilibrants pour prendre soin d'eux au quotidien.

**> 4, rue du Château
Sur rendez-vous au 06 09 16 01 23**



Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

AEP a participé aux deux réunions organisées par la mairie en octobre pour mettre en place, sous l'égide de la Métropole, un plan de sobriété énergétique pour la commune.

Les échanges ont été intéressants et plusieurs actions engagées, globalement axées sur le changement de comportement.

Force est de constater que maintes fois au cours de ce mandat, nous avons interrogé la majorité et sommes intervenus en conseil ou dans nos tribunes pour connaître le plan communal de transition écologique et énergétique. Nous n'avions jamais de réponses à la hauteur des enjeux.

Maintenant que le contexte international a évolué, que les conséquences du dérèglement climatique sont connues, documentées et partagées, que les prix de l'énergie sont pleins d'incertitude, nous avons demandé au maire de maintenir ces réunions à une fréquence régulière afin de préparer la commune, de travailler avec les habitants, les usagers, les associations afin de bâtir des scénarios d'adaptation et un plan d'actions.

Nous pensons en particulier à nous préparer pour l'hiver 2023-24, période qui verra, pour la commune, la renégociation des prix d'achat de l'électricité et du gaz avec toute l'incertitude financière que cela engendrera.

Nous avons eu une réponse positive.

Gageons que ces prochaines réunions aboutissent. Nous vous tiendrons informés.

Très bonne année

Un Nouvel Élan pour le Pellerin

En ce début d'année, la situation économique et financière est compliquée pour beaucoup : hausse des prix des carburants, de l'alimentation, du chauffage. Sans parler des problèmes de santé, accentués par la détérioration de l'accès aux soins. L'isolement touche aussi les personnes fragilisées dans leur quotidien et c'est un devoir collectif d'être attentif aux autres. Nous pensons que la solidarité et le dialogue peuvent et doivent être une approche inspirante pour mieux vivre ensemble ce quotidien parfois difficile. Cela passe par les engagements associatifs, mais aussi par le respect pour son entourage et ses voisins. Cela passe aussi par le respect des espaces de vie communs, les agents municipaux et métropolitains ne pouvant être les seuls garants de notre environnement. Cela passe enfin par la qualité de vie dans notre commune. Nous attendons d'ailleurs avec impatience d'être associés à l'étude urbaine promise par la municipalité pour 2023. Nous l'avions inscrite dans notre programme en 2020. Le projet de la majorité manquait selon nous d'ambition, mais grâce à l'aide financière de Nantes Métropole, il devrait être élargi. Nous projeter collectivement sur l'avenir de notre ville dans 10 ans est un beau défi collectif à relever ensemble. Alors, souhaitons-nous collectivement une belle et inspirante année 2023.

Le Pellerin, notre lien

Le pot de terre et le pot de fer

Que l'exercice est parfois difficile pour une commune comme la nôtre de faire entendre sa voix, de faire écouter ses doutes, de faire accepter ses vérités locales, par plus grand et plus fort que nous.

Nous sommes partie intégrante de Nantes Métropole. Un choix qui n'a pas à être remis en cause à bien des égards, et particulièrement à l'échelle du pôle de proximité des communes du Sud Ouest, qui porte bien son nom et remplit son rôle d'accompagnement.

Par contre, à l'échelle des 24 communes, dont Nantes, qui prend toute la place, notre commune, comme les autres de notre dimension, a une position ultra minoritaire à l'intérieur d'un mastodonte politique et technique.

Politique car dans l'assemblée métropolitaine (98 membres) le Pellerin n'a qu'une seule voix, pas la moindre, celle du maire, mais qu'une seule voix. À l'apparence égalitaire, la conférence des maires réunit les 24 édiles. Sauf que ce n'est pas une instance de décision.

Technique car de nombreux travaux en amont des décisions sont élaborés par des techniciens nantais qui ne peuvent pas bien connaître tous les territoires, dont le nôtre.

Continuons à exister et à le faire savoir, maintenons notre vigilance et déjouons ainsi la morale de la fable et le destin du pot de terre.

Emmanuel Labarre, Jean-Michel Moussu,
Christelle Delerue, Christian Dréan,
Anne Péresse et Nicolas Lécureuil.

Françoise Paquet
et Jean-Luc Michenot.

Cécile Mériadec, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Patricia Teillet, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfour et Patrick Gavouyère.



Le Conseil municipal

Environ tous les deux mois, les élus du Conseil municipal se réunissent pour acter les affaires de la commune, débattues et travaillées préalablement en commission. Lors du Conseil municipal du 12 décembre, parmi différents points, la charte des collections encadrant la manière dont le fonds d'ouvrages est constitué, a été présenté.

VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Présentation de la charte des collections de la médiathèque

> Conseil du 12 décembre 2022

Tel que défini dans la loi du 21 décembre 2021, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, la médiathèque du Pellerin est un service public. À ce titre, il est apparu pertinent de présenter aux usagers, à travers la charte des collections, **les grandes orientations de la politique documentaire et les principes selon lesquels sont constituées les collections.**

Fruit du travail des bibliothécaires, la charte des collections est un document d'orientation générale qui permet au public de découvrir toutes les facettes du fonctionnement de ce service et offre de la transparence sur les choix et les modalités de sélection des ouvrages proposés.

Outre le rappel des missions qui incombent à la médiathèque, qui se fondent sur des valeurs d'égalité, de laïcité et de pérennité, ou encore le rappel des publics à qui elle s'adresse, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine sociale ou culturelle, la charte présente également les principes selon lesquels sont constituées les collections : **critères d'acquisition, outil de sélection, renouvellement des documents, fonds et supports des ouvrages présentés...** La charte permet ainsi de découvrir la manière dont sont proposés aux usagers les 12 500 documents imprimés, 4 000 livres numériques et une centaine de jeux de société.

Véritable travail de fond, la charte est un outil de transparence qui donne une grande lisibilité sur le fonctionnement de la médiathèque du Pellerin et ce qu'elle apporte en tant que lieu d'information, de formation, mais aussi de rencontres et d'échanges.

Pour voir ou revoir les Conseils municipaux du Pellerin, rendez-vous sur www.ville-lepellerin.fr

Depuis septembre 2020, vous pouvez suivre les séances du Conseil municipal :

- ▶ en direct sur la page Facebook de la ville ;
- ▶ en rediffusion sur le site de la ville.

Le Conseil municipal est ouvert au public.



Comptez les oiseaux des jardins !

Samedi 28 et dimanche 29 janvier prochain, partout en France, l'association d'utilité publique, Bretagne vivante, renouvellera son opération nationale, ouverte à tous, "comptage des oiseaux des jardins".

Agréée pour la protection de l'environnement et de la nature, l'association Bretagne vivante participe à de nombreuses expertises et inventaires naturalistes et scientifiques pour une meilleure connaissance du patrimoine naturel régional. Ces données sont essentielles pour appréhender la gestion et la conservation des espèces et des espaces.

En ce sens, l'opération de science participative "Comptage des oiseaux des jardins" propose à tous ceux qui le souhaitent d'observer et de compter pendant 1 heure les oiseaux de leur jardin ou d'un parc proche et d'enregistrer leur résultat sur le site de l'association.

Cette opération a deux objectifs :

- Sensibiliser le public ;
- Réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années.

Infos et boîte à outils sur www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

Infos électeurs

En cas de déménagement, pensez à alerter le service État civil de la Mairie de votre nouveau lieu de résidence.

Depuis les dernières élections, plus de 500 plis électoraux ont été retournés en Mairie, faute de changement d'adresse des destinataires.

Cette situation amène donc la Ville à vous rappeler qu'en cas de déménagement, vous devez impérativement vous signaler auprès du service État civil de la Mairie de votre nouveau lieu de résidence (même si la ville reste inchangée).

Commission spéciale Quid des parcelles Pierre Chanson ?

Source de tensions depuis plusieurs années, le devenir des 6000 m² de terrain communal situés au cœur du quartier des fleurs fait depuis plus d'un an l'objet d'un important travail de réflexion au sein de la commission spéciale « Projet Pierre Chanson ».

Dans un climat apaisé et constructif de concertation, ses membres, élus et habitants volontaires, ont ainsi dégagé différentes options, aussi diverses que variées, répondant chacune à l'intérêt général. Ces dernières seront très prochainement soumises à l'avis des Pellerinais.

Dans le contexte communal actuel (voir ci-dessous), le terrain dit « Pierre Chanson », situé au cœur d'un quartier résidentiel et déclassé du domaine public communal en 2021, reste, de par sa situation, son usage et son volume, une emprise qu'il convient raisonnablement d'étudier dans l'intérêt public.

C'est en ce sens que la commission spéciale « Projet Pierre Chanson », qui compte 5 élus de la majorité et 3 élus de la minorité, mais aussi 3 Pellerinais volontaires, dont 2 riverains résidant à proximité du site, a travaillé objectivement à quelques scénarii pouvant répondre aux besoins de la commune, tout en incluant systématiquement le maintien d'un bel espace vert et de cheminements pour les piétons.

Parmi eux : l'aménagement d'un parc public citoyen, l'implantation d'un petit équipement recevant du public (ex. micro-crèche, résidence médicale, etc.), quelques maisons pour les seniors, un peu d'habitat, etc.



« À ce stade, nous n'avons aucune échéance, ni aucun projet d'aménagement arrêté sur ce site.

C'est justement l'objet de notre concertation. Si nos réflexions nous ont aujourd'hui amené à plusieurs options, nous travaillons dorénavant à la mise en place d'un mode de restitution le plus adapté possible pour avoir l'avis de tous »

Brigitte Dousset,

Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme

Zoom sur le contexte Pellerinais...

Alors que l'évolution démographique et les demandes d'installation en périphérie de la métropole ne cessent d'augmenter, la commune du Pellerin, qui accueille une centaine de nouveaux habitants chaque année, peine de plus en plus à s'adapter.

En effet, composée de 85 % d'espaces agricoles et naturels non constructibles, la ville qui ne peut se construire que sur elle-même, ne peut bien sûr pas répondre aux obligations réglementaires d'urbanisation de la loi SRU* et du Programme Local de l'Habitat.

Des pénalités sont donc réglées chaque année et de nombreux Pellerinais, jeunes ou seniors, doivent quitter la ville pour trouver un logement.

Au 1^{er} janvier 2021, 151 demandes de logements ont notamment été recensées.

Cette situation influe et détermine plusieurs facteurs, tels que l'agencement de la ville, ses mobilités, ses infrastructures, ses installations commerciales, etc.

** La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose un quota de 25% de logements sociaux dans les communes.*

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) fixe un objectif de 219 logements locatifs sociaux à réaliser au Pellerin à l'horizon 2025.



« Ce travail en commission a permis de retrouver une forme de confiance et d'échange sur ce sujet. J'espère que nous parviendrons aussi à l'insuffler aux habitants lors de nos réunions publiques de concertation.

En tant qu'élus, nous sommes là pour informer, écouter et composer lorsque c'est possible. C'est en avançant tous ensemble que nous irons plus loin »

Jean-Michel Moussu,
Conseiller municipal
du Groupe "Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise"

2023 : année de la restitution et de l'engagement du dialogue

Encore à l'étude à l'heure de la rédaction de ce magazine, la forme de la restitution du travail de la commission se dessine peu à peu. En effet, avec le souhait d'avancer avec les citoyens, d'ouvrir la concertation au plus grand nombre, mais aussi bien sûr de restaurer un dialogue apaisé et constructif avec les riverains du site, plusieurs réunions publiques seront organisées.

Sur place, plusieurs idées et propositions, étudiées par la commission et matérialisées visuellement sous formes de plans et de maquettes numériques seront présentées au public pour engager les échanges et affiner la suite de la démarche.



« En tant qu'architecte et urbaniste, j'ai une certaine expérience de ce type de concertation. **Intégrer cette commission m'a permis de bien comprendre les problématiques entourant le devenir de ces parcelles, donner mon avis de citoyen, prendre part aux réflexions sur son aménagement, tout en apportant mon expertise professionnelle** »

Pierre Chicot,
Habitant de la Martinière,
membre de la commission spéciale

Rencontre avec Matthieu Sylva,

habitant du quartier des fleurs et membre de la commission spéciale "Projet Pierre Chanson"



En intégrant cette nouvelle commission spéciale, quelles étaient vos attentes ?

En tant que riverain de cet espace vert, mais aussi en tant qu'ancien requérant, contre le projet d'y construire un lotissement de 17 maisons, je souhaitais participer à la recherche d'un consensus, comme la Ville s'y était engagée. **L'objectif pour moi était, et est toujours, de dialoguer et de chercher des solutions à une situation qui divise encore beaucoup.** Aujourd'hui le "square" n'est entretenu qu'à minima et n'invite donc personne à y passer du temps. Des solutions sont cependant, selon moi, possibles pour en faire un espace accueillant.

Quel bilan dresseriez-vous aujourd'hui du travail réalisé au sein de cette commission ?

La commission a pu aborder les diverses problématiques liées aux projets, y compris juridiques, dans un calme et un respect très appréciés de tous, alors même que nous partions d'une situation conflictuelle. Jusqu'alors, le travail réalisé a été efficace et nous a permis d'établir différents scénarios allant d'un aménagement du square (avec jeux pour enfants, terrains de pétanque, ...), à un "béguinage" (quelques maisons au sein d'un parc fermé la nuit mais ouvert à tous le jour), en passant par un aménagement du parc avec un établissement d'utilité publique.

J'aimerais personnellement qu'il y ait le moins de construction possible, mais j'en suis venu à considérer que c'est la consultation collective qui doit avoir le dernier mot, dans un esprit d'intérêt général.

Nous pouvons être heureux de cette première étape où nous avons eu la chance de bénéficier du savoir-faire de Pierre Chicot, architecte. Nous avons ainsi pu avoir des plans réalistes représentant chacun des projets et des vidéos ! C'est un énorme atout dans cette commission.

Comment envisagez-vous la suite de cette concertation ?

La commission n'a pas été créée pour décider d'un quelconque projet et l'objectif aujourd'hui est bien de définir comment les Pellerinais seront consultés. À ce stade, **il est envisagé de présenter dans un premier temps notre travail aux colotis et aux riverains, au premier trimestre 2023.** Au terme de cette concertation, les projets seront probablement affinés puis soumis à l'avis de l'ensemble de la population. En effet, certains projets peuvent concerner l'ensemble des Pellerinais, et pas seulement les colotis.

Sobriété énergétique Que faire en cas de coupure électrique ?

Cet hiver, des délestages électriques peuvent s'avérer nécessaires en cas de surcharge du réseau national. Si un tel scénario devait se produire, la Ville enclencherait son Plan Communal de Sauvegarde pour garantir la sécurité des personnes et des biens pendant ces coupures.

En période de grand froid, lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, il est possible que notre système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins. Dans ce cas, le gestionnaire Réseau de transport d'électricité (RTE) émettra une alerte « Ecowatt orange » ou « Ecowatt rouge » pour appeler les entreprises, les collectivités et les citoyens à réduire leur consommation d'électricité, entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

Si la mobilisation est suffisante, le système électrique sera soulagé et le risque de coupure écarté.

Les gestes d'économie d'électricité indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour réduire notre consommation entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

- ▶ Baisser la température et limiter l'éclairage.
- ▶ Démarrer son lave-linge, son sèche-linge, ses plaques de cuisson et son four après 20h.
- ▶ Limiter la consommation d'eau chaude.
- ▶ Éteindre tous ses appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés et décaler la recharge des appareils électriques.
- ▶ Limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe (télécharger ces contenus pendant les heures creuses).

Mais si la mobilisation est insuffisante, RTE pourra être amené, en dernier recours, à demander aux distributeurs de procéder à des coupures d'électricité localisées et temporaires, d'une durée de 2h, en semaine, entre 8h et 13h ou entre 18h et 20h.

En cas de coupure de courant annoncée, la Ville enclenchera son Plan Communal de Sauvegarde

Les Collectivités concernées seront alertées la veille à 17h et se chargeront d'avertir les habitants via leurs réseaux d'information.



Des élus et du personnel municipal seront à votre disposition en Mairie pour pallier tout problème pouvant survenir sur ce laps de temps et vous venir en aide en cas de besoin.

En cas de coupure de courant annoncée en matinée, les écoles seront systématiquement fermées et n'accueilleront les enfants qu'à partir de 13h30.

Enfin, une vigilance particulière sera accordée aux quartiers concernés par les coupures, par **des patrouilles régulières de la Gendarmerie et de la Police municipale.**

Quel comportement adopter en cas de coupure de courant annoncée ?

- ▶ Limiter les déplacements.
- ▶ Venir en aide aux personnes fragiles ou isolées.
- ▶ Anticiper la non-disponibilité et non fonctionnement de services du quotidien (distributeur d'argent, porte de garage, accès aux immeubles, ascenseur, feux de signalisation, etc.).
- ▶ Être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.
- ▶ **Appeler le 112 pour toute urgence**



Infos en bref

Les lignes 78 et E8 de nouveau en jour bleu !

En raison de problèmes d'effectifs de conducteurs, dus notamment à la reprise de l'exploitation de nouvelles lignes, la Semitan avait, à la rentrée 2022, dû prendre la décision d'abaisser légèrement la fréquence sur certaines lignes du réseau. Lors du Conseil communautaire de Nantes Métropole du 16 décembre, un avenant entérinant les changements opérés sur le réseau de transports publics, depuis septembre, a été présenté.

En ce sens, les lignes affrétées 78 et E8, qui ont fonctionné en jour vert de septembre à décembre 2022, ont repris leur service en jour bleu, en semaine, depuis le 3 janvier 2023.

Alain Pennarguear, le nouveau directeur des services techniques du Pellerin



Fraîchement arrivé de la Ville de Couëron, Alain Pennarguear a pris les commandes des services techniques et espaces verts du Pellerin, le 17 octobre dernier.

Homme de terrain, il encadre aujourd'hui une équipe d'agents techniques et de jardiniers oeuvrant au quotidien à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des espaces publics de la ville.

De formation technique, en sciences et génie des matériaux, le nouveau directeur des services techniques de la ville a rejoint la fonction publique territoriale en pleine crise Covid, en mars 2020, après presque 20 ans dans le domaine de l'aéronautique.

" Je travaillais en effet depuis 2003 pour une société sous-traitante d'Airbus, dans la fabrication de pièces en composite. J'y ai évolué en tant que responsable de production, maintenance et moyens généraux sur des sites de plus en plus importants. Après 17 ans de service, je pense que j'arrivais au bout d'un cycle, avec le sentiment d'avoir fait le tour de ce que je connaissais. Aussi, porté par une envie de changement, j'ai répondu à l'annonce de Couëron, un peu par hasard et ai ainsi intégré le poste de responsable bâtiments de la ville. J'y ai géré pendant 2 ans, avec mon équipe, la maintenance et la sécurité réglementaire de 90 bâtiments, dans un contexte sanitaire compliqué... " explique Alain Pennarguear.

Une traversée de la Loire vers la Mairie du Pellerin...

" L'été dernier, de la même manière, j'ai vu l'annonce du Pellerin et y ai vu une vraie opportunité d'étendre encore un peu plus mon champ de compétences " précise-t-il.

En effet, polyvalent et pluridisciplinaire, le nouveau Directeur des services techniques encadre et orchestre de nombreux domaines, allant de la maintenance (en régie ou en sous-traitance) de 35 bâtiments publics, la prise en charge de projets neufs, l'entretien de près de 21 hectares d'espaces verts Pellerinais, les travaux de voirie en interaction avec Nantes métropole, mais aussi l'informatique des établissements ou services publics et leur infrastructure, ou encore le parc de véhicules.

"Je suis encore aujourd'hui dans une phase de découverte, d'inventaire, de recensement des besoins et de prise en mains de cet important service, sollicité chaque jour et devant quotidiennement répondre aux urgences. Il me paraît essentiel de maîtriser l'ensemble des attentes pour mieux les orchestrer, voire les prioriser, mais aussi de bien comprendre chaque problématique technique pour y répondre au mieux et à long terme. Heureusement, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur l'aide du responsable du centre technique municipal qui connaît très bien la ville et ses bâtiments, mais aussi bien sûr, sur le travail d'une petite équipe, très compétente, acceptant la polyvalence ".

Quelques grands travaux et projets techniques programmés en 2023

> Travaux de réfection du bâtiment périscolaire à l'école de l'Hermitage

Longeant la rue de la Jouardais, l'ancien bâtiment de l'école de l'Hermitage accueillant dorénavant les services périscolaires de la ville fera l'objet en 2023 d'importants travaux de réfection, d'isolation et de remise aux normes.

> Réhabilitation de l'ancien centre d'intervention du Conseil départemental



Situé 32 rue du Clos Roux, ce nouveau bâtiment communal fera l'objet de travaux de mise aux normes, de ré-agencement et de rafraîchissement afin d'accueillir des associations, notamment caritatives.

> Le début de la construction du futur Centre technique municipal (CTM)

La phase d'appels d'offres devrait rapidement être lancée pour un début de travaux espéré au deuxième semestre 2023.



Le Pelleribus s'ouvre à tous les événements de la commune !

Dans une démarche d'inclusion, la Commune propose depuis plusieurs années un service de transport en Pelleribus. Ce dernier, qui permet d'ores et déjà aux habitants rencontrant des difficultés pour se déplacer de se rendre, une fois par semaine, dans le centre bourg pour leurs besoins personnels, s'ouvre dorénavant à l'ensemble des manifestations de la ville.

Conduit par des bénévoles, le minibus de neuf places, assure chaque jeudi matin, le transport de Pellerinçais vers le centre de la commune. Une démarche solidaire qui vise à aider et à faciliter le quotidien des personnes isolées ou rencontrant des difficultés pour se déplacer.

"Cela permet à certaines personnes de pouvoir aller faire leurs courses, d'aller à la pharmacie ou chez le coiffeur... En somme, de garder de l'autonomie pour gérer leur quotidien" précise Sandra Coulon, responsable du Centre Communal d'action Sociale (CCAS) du Pellerin.

Vecteur d'ouverture et de lien social, le Pelleribus assure aussi le transport des habitants lors de sorties culturelles occasionnelles ou hors commune, organisées par le CCAS.

Seniors

Le repas des aînés

Vendredi 24 février, la Municipalité donne rendez-vous aux Pellerinçais de 72 ans et plus, à l'espace René-Cassin pour partager un agréable moment en musique autour d'un repas de fête, suivi d'un thé dansant.

L'orchestre Jean-Marc animera cette belle journée et fera danser nos aînés !

Très apprécié par les seniors, ce temps fort annuel est pour beaucoup une occasion de sortir, de se retrouver, de rencontrer de nouvelles personnes et de se distraire dans une ambiance joyeuse, légère et chaleureuse.

«Attention, la Municipalité devant suivre les préconisations de sobriété énergétique de l'État, la salle La Martinière de l'espace René-Cassin sera chauffée à 19°. Que nos anciens pensent bien à prendre une tenue chaude» tient à préciser



Pour aller plus loin dans cette démarche, ce service de transport est désormais proposé pour chaque événement Pellerinçais

Dorénavant, chaque organisateur d'événement (Commune ou associations) peut proposer les services du Pelleribus pour permettre aux personnes isolées d'y participer.

Si la Commune propose d'ores et déjà systématiquement ce mode de transport, les associations peuvent elles aussi proposer ce service de la ville en apposant la petite vignette ci-dessus sur leurs documents de communication. Elles ont alors à charge de gérer les demandes des habitants et à les communiquer au CCAS qui assure, quant à lui, l'organisation de ce service de transport.

Bénévoles, venez conduire le Pelleribus !

Afin de fluidifier la logistique de ce service solidaire, le CCAS est à la recherche de nouveaux conducteurs bénévoles pour compléter son équipe. Ainsi, si vous êtes Pellerinçais, avez le permis, quelques disponibilités et souhaitez contribuer à cette démarche d'inclusion, faites-vous connaître !

**Plus d'infos au 02 40 05 69 81
ou à l'adresse ccas@ville-lepellerin.fr**



Marie-Christine Curaudeau, adjointe déléguée à la Solidarité et aux affaires Sociales.

Si vous avez plus de 72 ans, une invitation a dû vous être envoyée à votre domicile au cours du mois de janvier. Si tel n'est pas le cas, nous vous invitons à vous inscrire directement auprès du CCAS, avant le vendredi 3 février.

Un transport en navette Pelleribus sera possible le jour de l'événement. Pour en bénéficier, merci de l'indiquer lors de votre inscription.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81



Théâtre Le Roi de tout et le Rien du tout

Samedi 11 mars à 18h, à l'espace culturel René-Cassin, la section théâtre de l'Amicale Laïque du Pellerin vous invite à découvrir le spectacle de la Compagnie Simul et Singulis, "Le Roi de tout et le Rien du tout", abordant avec subtilité et de manière détournée, les difficiles sujets de la manipulation, de l'emprise et du harcèlement.

Deux frères, deux clowns, cherchent des idées pour leur prochain spectacle... Oscillant entre rivalité et jeux de pouvoirs, leur relation va doucement sombrer dans un rapport dominant/dominé. Mais jusqu'où cela va-t-il les mener ? Comment vont-ils évoluer et se sortir de cette situation ?

*Avec Anne Rossi (intervenante à l'Amicale Laïque)
et Antoine Laroye*

Texte et mise en scène par Nicolas Gellereau-Beilvert

La représentation sera suivie d'un temps échanges sur les thématiques abordées dans ce spectacle, entre le public, les comédiens, mais aussi quelques intervenants professionnels maîtrisant les sujets du harcèlement et de la manipulation.

Pour tous les publics, à partir de 9 ans - Durée : 45 mn
Tarifs : 7€ / 5€ (enfants, étudiants, sans emploi)

Réservations possibles au 06 28 26 11 51
ou à l'adresse theatre@al-lepellerin.fr

Les Potins numériques 2023 !

Janvier, les fêtes sont passées et il est temps de prendre une bonne résolution pour cette nouvelle année : s'inscrire aux Potins numériques de la médiathèque !

Pour 2023, le conseiller numérique France services vous a concocté un bon cocktail d'ateliers d'initiation que vous pourrez déguster dans les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne.

Découvrez le menu au Pellerin !

► **Samedi 21 janvier de 10h à 12h**

Initiation informatique pour les enfants

> À partir de 8 ans

Les enfants seront initiés à l'outil informatique.

Une seconde session sera proposée le samedi 25 mars

► **Samedi 11 février de 10h à 12h**

Montage vidéo - Perfectionnement

> Ouvert à tous, à partir de 8 ans

Les Potins numériques reviennent pour de l'initiation au montage vidéo, niveau avancé ! Pour tous ceux qui ont déjà participé aux premiers ateliers de découverte, ou pour ceux qui maîtrisent déjà les bases et qui souhaitent aller plus loin, le Conseiller numérique vous aide à vous perfectionner.

► **Samedi 4 mars de 10h à 12h**

Musique assistée par ordinateur (MAO)

> Ouvert à tous, à partir de 8 ans

Apprenez à composer vos propres musiques et révélez le mélomane qui est en vous... Ça va swinguer !

Une seconde session, destinée aux plus jeunes (dès 5 ans) sera proposée le samedi 15 avril.

► **Samedi 25 mars de 10h à 12h**

Impression 3D

> Ouvert à tous

Venez découvrir la technologie de l'impression 3D dans cet atelier de découverte et de création.

L'imprimante 3D, prêtée par la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique, restera un mois entier dans chacune des 3 médiathèques.

Infos et inscriptions

auprès de la médiathèque George-Sand au 02 51 79 81 90
ou à l'adresse mediathèque@ville-lepellerin.fr





Modern'jazz / Street'jazz Entrez dans la danse avec Nolwenn !

Depuis 15 ans, Nolwenn Logodin, professeure diplômée d'état, apprend les rudiments de la danse moderne aux enfants, comme aux adultes. Intervenante de l'Amicale Laïque, épaulée de l'aide administrative et organisationnelle d'Amélie Gouard et Anne-Isabelle Dréan, elle fait vivre et évoluer avec succès, la section modern'jazz / street'jazz du Pellerin.

Zoom sur cette équipe de choc qui permet, cette année encore, à plus de 110 adhérents de venir chaque semaine danser, lâcher prise et se dépenser en musique à Cassin !

Comptant parmi les sections très appréciées de l'Amicale Laïque, la danse modern'jazz, qui ne proposait en 2008 que 3 cours, d'éveil, d'initiation et de perfectionnement, aux enfants de 4 à 10 ans, remplit aujourd'hui une dizaine de cours pour tous les âges et tous les niveaux. Un succès et une progression sans nul doute dû à sa professeure, Nolwenn Logodin, qui depuis 15 ans enseigne et partage sa passion pour cette discipline avec pédagogie, bienveillance et bonne humeur.

"Aujourd'hui, je propose 6 cours de modern'jazz pour les enfants de 4 à 10 ans et 3 à 5 créneaux de street'jazz, aux influences un peu plus urbaines, aux adolescents et aux adultes" explique-t-elle.

Également professeure à Nantes et danseuse au sein de la Compagnie "1,2,3,4", Nolwenn enseigne donc avec énergie les bases académiques de la danse moderne aux plus jeunes, mais aussi le street'jazz, avec ses influences hip hop, aux adolescents et aux adultes, lors de cours résolument dynamiques et sportifs.

En effet, tout en passant par un travail d'assouplissement, d'occupation de l'espace, de coordination, mais aussi de mémoire des mouvements, les élèves apprennent chaque année de nouvelles chorégraphies, créées par Nolwenn, avec l'objectif d'un spectacle entraînant et original de fin d'année, ouvert à tous les publics.

Cette année, les élèves de la section modern'jazz / Street'jazz se produiront sur la scène de Cassin, les 17 et 18 juin.

"Nolwenn est non seulement professeure de danse et chorégraphe, mais elle est aussi metteuse en scène, ingénieure du son, accessoiriste lors des spectacles !" s'amuse à préciser les référentes de la section, Anne-Isabelle Dréan et Amélie Gouard.

"Il y a aussi une vraie équipe de choc derrière ! Anne-Isabelle et Amélie gèrent tout l'administratif, les inscriptions et la communication. Elles sont mon trait d'union avec les familles et les adhérents" précise Nolwenn.

DES STAGES ET DES ATELIERS pour découvrir la street'jazz

Afin de permettre à chacun de venir danser et/ou de découvrir cette discipline, la section de l'Amicale Laïque organise pendant les vacances de février et d'avril des stages, mais aussi de nouveaux ateliers pour les plus petits.

Des stages de street'jazz

le mercredi 15 et le jeudi 16 février,

Nolwenn proposera aux adolescents (de 10 à 15 ans) de 18h45 à 20h30, et aux adultes (à partir de 16 ans), de 20h30 à 22h, 2 séances intensives pour découvrir ou se perfectionner au street'jazz.

Au programme : l'apprentissage d'une chorégraphie moderne et dynamique !

NOUVEAU :

Des ateliers de danse parent/enfant pour les tout-petits

Samedi 18 février, de 10h à 10h45,

Nolwenn proposera pour la première fois aux plus petits, âgés de 2 ans 1/2 à 4 ans, de partager un moment ludique autour de la danse et d'une thématique, avec un membre de leur famille. Danse, musique et jeux de portés feront évoluer sur la piste ces petits duos de façon très ludique.

Infos et réservation à l'adresse dansmodernjazz@al-lepellerin.fr ou auprès d'Anne-Isabelle au 06 61 79 99 81 ou d'Amélie au 06 24 00 25 95

> Les stages et l'atelier cités ci-dessus, seront également proposés pendant les vacances de printemps.



Fort Cassin En avant pour une nouvelle aventure !

Didier Louërat, maître de cérémonie,
lors de l'édition 2022 de Fort Cassin

Endeuillée par la disparition soudaine de son président, Didier Louërat, en novembre dernier, c'est avec une immense pensée pour lui et son prédécesseur, Gilles Saulnier, que l'Amicale Laïque du Pellerin, programme la 9^{ème} édition de Fort Cassin.

Rendez-vous est donc donné aux enfants, dimanche 26 mars, à 13h à l'espace René-Cassin, pour une nouvelle aventure rythmée d'épreuves ludiques et de challenges en équipe !

Créé en 2012 par Gilles Saulnier, Fort Cassin est depuis un rendez-vous annuel très attendu par les jeunes Pellerinais ! En effet, imaginé dans un esprit d'éducation populaire, cet événement ludique de l'Amicale Laïque vise à encourager les enfants à développer, en dehors de l'école, leurs capacités aussi bien physiques qu'intellectuelles, en respectant des valeurs de vivre ensemble, de respect, de solidarité et de coopération...

Un après-midi de challenges et de jeux, sans enjeu de performance

S'amuser, jouer et coopérer, seront les maîtres mots de cette nouvelle édition de Fort Cassin, qui prévoit encore cette année de nombreuses épreuves physiques, d'adresse et de réflexion ! En effet, presque comme dans la célèbre émission de télévision, mais sans le père Fouras, les enfants de 5 à 11 ans, par équipe de 6, devront faire preuve d'ingéniosité pour remporter des défis, le tout dans les rires et la bonne humeur, mais sans esprit de compétition.

L'après-midi se terminera par une épreuve finale, qui réunira toutes les équipes, ainsi que par une remise de lots.

**Participation gratuite et ouverte à tous les enfants.
Boissons et gourmandises sur place.**

**Inscriptions à partir de février à l'adresse
fortcassin@gmail.com**

Avis aux bénévoles !

Pour contribuer à la bonne organisation de ce bel événement ludique dédié aux enfants, l'Amicale Laïque fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient prêter main forte, que ce soit pour la manutention, la tenue d'un stand, etc.

Pour vous porter volontaire, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse fortcassin@gmail.com

Adieu M. le Président...

Homme de cœur, qui ne cherchait jamais à se mettre en avant, et homme de rassemblement et d'union, portant haut et fort les valeurs de la laïcité, Didier Louërat, président depuis 2021 de l'ALP, s'est éteint en laissant derrière lui une "Amicale" orpheline.

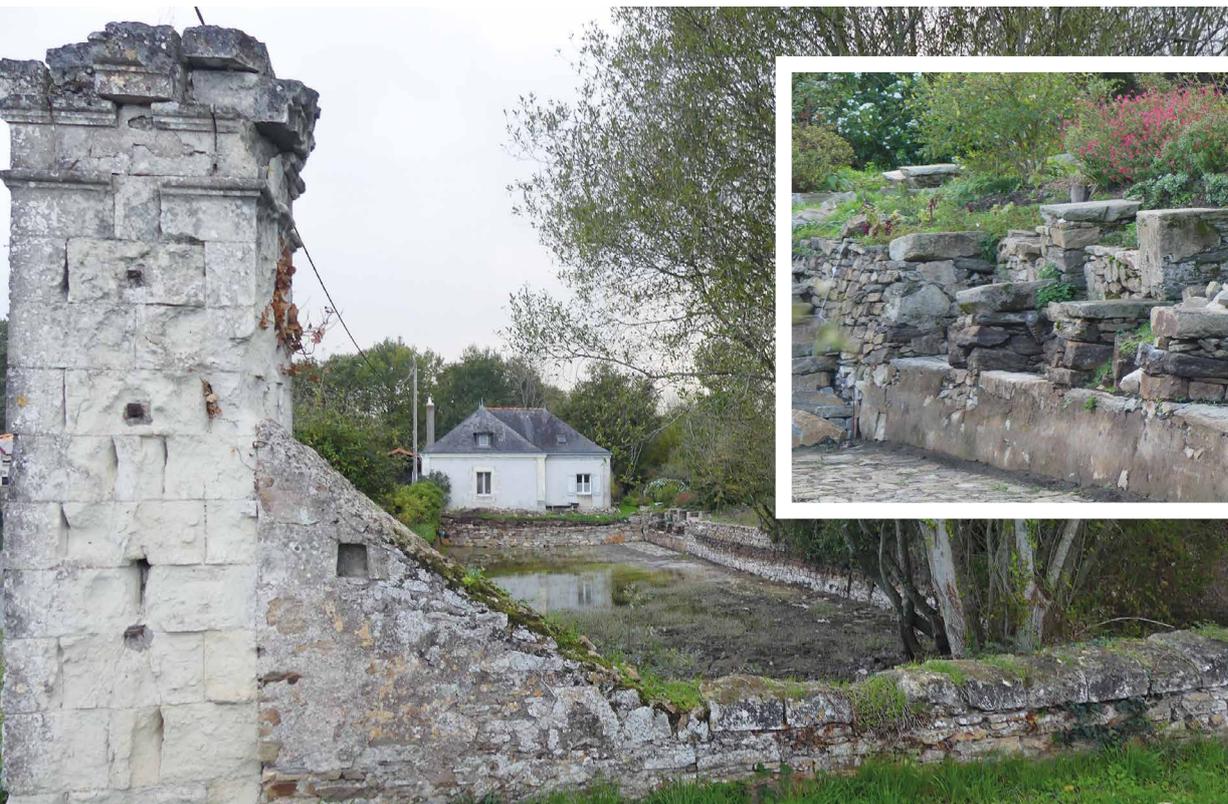
Dominique Malicet, Président successeur de l'Amicale nous parle de son camarade...

C'est à coup sûr l'envie, la nécessité, je dirais même le devoir d'agir pour le bien des enfants, qui a amené Didier Louërat à donner tant de son énergie et de son intelligence à l'Amicale Laïque du Pellerin. Pour lui, proposer des moyens d'éducation et de développement différents et complémentaires de ceux de l'école représentait beaucoup. C'était un homme d'engagement.

Chef d'orchestre de Fort Cassin depuis le décès de Gilles Saulnier, je le revois naviguer parmi les enfants... Si vous leur parlez du monsieur qui, micro en main, animait les épreuves et annonçait les résultats, alors ils souriront et verront tout de suite de qui vous parlez !

L'un de ses atouts était son sens de l'écoute, doublé d'une grande bienveillance. Il représentait l'ensemble des valeurs de la laïcité : le respect des différences, des opinions, des croyances, des identités. Rien d'étonnant qu'il ait si bien su ainsi regrouper notre équipe autour de lui.

Promoteur de la culture, il s'est beaucoup investi au sein de la section théâtre et souhaitait à l'avenir créer une section arts graphiques au sein de l'Amicale. Il n'a hélas pas eu le temps de mener ce projet à bien. Nous aurons donc à cœur de le faire, en son nom.



Article réalisé en collaboration avec Gilles Clavier de l'association *Autrefois Le Pellerin*

Les fossés du Bois Tillac

À la Renaissance, un château occupait les terres qui accueillent aujourd'hui le lycée professionnel et équestre du Bois Tillac. De cette époque seigneuriale et des suivantes, il ne reste à présent que quelques vestiges et notamment deux "bassins", de part et d'autre des piliers en pierres marquant l'entrée de l'allée. Retour sur leur histoire...

Premier seigneur du Pellerin, Rouaud Bastard s'établit à la Renaissance près du bourg dans son nouveau domaine qu'il nomme « Bois Teillac ».

Ce dernier est alors composé d'une grande demeure, de deux maisons de gardiens et de divers bâtiments de servitude (cours, jardins, clos de vignes, pressoir, etc.).

Jusqu'en 1768, période à laquelle la seigneurie du Bois Tillac règne sur toute la contrée, plusieurs nobles familles y résideront : Jean Bonfils, en 1552, et son fils, René Bonfils, ainsi désigné dans les actes « Noble Homme René Bonfils, sieur du Bois Tillac, Conseiller du Roi, Auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne », puis Claude Le Grand, Chevalier, Seigneur du Bois Tillac, en 1587, ou encore Jean Binet, dit Binet de Jasson, en 1688. Par ailleurs, en 1717, ce dernier fit creuser un canal d'écoulement du bassin du lac de Grandlieu, qui deviendra l'actuel Acheneau.

Cette époque prendra cependant fin en 1793, avec les premiers événements de l'époque révolutionnaire, où la troupe républicaine commandée, par le général Beysser, incendie le château.

Des fossés d'entrée de 12 x 50 mètres...

Durant des années, le château était défendu par des fossés creusés de chaque côté des piliers de la grande grille d'entrée. Ces bassins, qui servaient de vivier pour élever les poissons pêchés dans la Loire, et ainsi nourrir la seigneurie, servaient également d'abreuvoir pour les bêtes pour l'un et de « lavoir » pour l'autre.

En effet, le fossé situé à gauche des piliers d'entrée, servait à rincer le linge, frotté préalablement à sec avec de la cendre de bois. Quatre tables construites en pierres sèches, sur une pièce de bois, étaient alors utilisées pour essorer le linge et assouplir le lin, avant de le remettre aux tisserands pour la fabrication de draps et de vêtements.

En 2022, un nettoyage et un curage du fossé gauche ont permis de bien mettre en évidence ce patrimoine (voir photo ci-dessus).

Aujourd'hui, les deux fossés sont toujours bien apparents. Leur propriété est partagée entre trois propriétaires privés et la commune du Pellerin.



ETAT CIVIL

Mariages

Frédéric MARQUET et Julienne MENYE BELLA (19/11).

Naissances

Nalm TADBIRT (16/10), William BOURGET (02/11), Romane JANNEAU (23/11), Amélia MATENDET (30/11), Maxence BLANLOEIL (02/12), Maé SORIN (14/12).

Décès

Isabelle LALOUX, veuve LEFÈVRE (25/10), Léone RONDEAU, veuve CARDONNÉ (28/10), Patrick MOREAU (06/11), Madeleine BOSSY, veuve LE SAUX (08/11), Didier LOUËRAT (08/11), Charlotte HORECKA, veuve BRIAND (05/12), Michel ARDOIS (16/12).

- ▶ **Médecins et ambulances : 15**
- ▶ **Cabinets infirmiers :**
- > **Briche, Guillou et Le Bideau**
8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**
- > **Coden et Désert**
13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**
- ▶ **Pharmacies de garde : 32 37**
- ▶ **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**
- ▶ **Dentistes de garde : www.cdodc44.fr**

Mairie - Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

☎ **02 40 04 56 00**

• Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30

La Mairie reste ouverte jusqu'à 18h le mardi

Mairie annexe/Franceservices - Allée George-Sand

☎ **02 40 05 69 81**

• Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

• Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Pôle Adine-Riom - Allée George-Sand

☎ **02 40 97 36 35**

• Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)

• Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

☎ **02 51 79 81 90**

• Mardi : 14h30 - 19h

• Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h

• Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

AGENDA

JANVIER 2023

▶ Samedi 21 janvier - De 10h à 12h

Les Potins numériques

"Initiation à l'informatique pour les enfants"

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Samedi 21 janvier - 14h30 (dès 10 ans)

Escape game "Horreur" de l'espace Jeunes dans le cadre des nuits de la lecture

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Dimanche 22 janvier - De 12h à 18h30

Loto de l'APEL

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

▶ Samedi 28 et dimanche 29 janvier

Opération "Comptage des oiseaux des jardins"

Partout dans les parcs et jardins du Pellerin

FÉVRIER 2023

▶ Samedi 11 février - De 10h à 12h

Les Potins numériques

"Montage vidéo - Niveau avancé"

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Lundi 6 février - **19h**

Conseil municipal

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

▶ Mercredi 15 et jeudi 16 février (voir page 20)

Stage de Steet jazz de l'Amicale Laique

Espace René-Cassin - Salle de danse

▶ Dimanche 12 février - **9h**

Stage de Jujitsu par la section judo de l'Amicale Laique

Espace René-Cassin

▶ Vendredi 24 février - **12h**

Repas des aînés

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

▶ Samedi 25 février - **11h**

Raconte-moi et chocolat, par l'association AILE

thème : Je t'aime, un peu, beaucoup...

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

MARS 2023

▶ Samedi 4 mars - De 10h à 12h

Les Potins numériques

"Musique assistée par ordinateur"

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Du 5 au 15 mars - **Voir horaires médiathèque**

Exposition de l'association Phot'image

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Samedi 11 mars - **18h** (voir page 19)

Spectacle "Le Roi de tout et le Rien du tout"

par la section théâtre de l'Amicale Laique

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

▶ Samedi 25 mars - De 10h à 12h

Les Potins numériques "Impression 3D" et

"Initiation à l'informatique pour les enfants"

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Dimanche 26 mars - **13h** (voir page 21)

Fort Cassin organisé par l'Amicale Laique du Pellerin

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

Les POTINS NUMÉRIQUES

de 10h à 12h

Dans vos médiathèques

Programme 2023



Ateliers animés par votre conseiller numérique France services

- ▶ Samedi 21 janvier
 - ▶ Samedi 25 mars
- Initiation informatique pour les enfants
- ▶ Samedi 11 février
 - ▶ Samedi 4 mars
 - ▶ Samedi 15 avril
 - ▶ Samedi 25 mars
- Montage vidéo - Perfectionnement
Musique assistée par ordinateur (MAO)
Impression 3D

SUR INSCRIPTION

ESCAPE GAME "Horreur"

de l'espace Jeunes dans le cadre des

Nuits de la lecture

21 janvier 2023 > 14h30

Médiathèque George-Sand > Sur inscription

